



14 septembre 2022

Peter Schiefke, député
Président
Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Bonjour,

Conformément à l'article 109 du *Règlement de la Chambre des communes*, j'ai le plaisir de répondre, au nom du gouvernement du Canada, au troisième rapport du Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités (TRAN) intitulé *La Banque de l'infrastructure du Canada*. Le rapport, déposé devant la Chambre des communes le 2 mai 2022, comportait une seule recommandation : « Que le gouvernement du Canada abolisse la Banque de l'infrastructure du Canada. »

Bien que le gouvernement reconnaisse et respecte les efforts du Comité TRAN pour s'assurer que la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) continue de répondre aux besoins des Canadiens et de nos collectivités d'un océan à l'autre, le gouvernement est fortement en désaccord avec la recommandation. En fait, aucun des témoins cités dans le rapport n'a demandé l'abolition de la BIC. De plus, le rapport s'est appuyé exclusivement sur des données et des témoignages compilés de février à mars 2021, ainsi que sur le rapport du directeur parlementaire du budget d'avril 2021, et ne reflète pas l'état actuel de la BIC ni ses progrès depuis que le Comité a terminé son étude.

La BIC continue de jouer un rôle à valeur ajoutée important lorsque vient le temps d'attirer des investissements du secteur privé et des investisseurs institutionnels au sein de projets d'infrastructure qui sont dans l'intérêt du grand public. La BIC fournit également des conseils aux promoteurs de projets, ce qui leur permet de mieux structurer les partenariats complexes et d'offrir les meilleurs résultats possibles aux Canadiens. Une limitation ou une diminution des investissements du secteur privé attirés par le Canada ferait en sorte que le coût des infrastructures serait absorbé par tous les ordres de gouvernement à un moment où les situations budgétaires sont tendues et où l'on doit faire face à des demandes croissantes de transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

...2

La BIC répond à des priorités importantes pour les Canadiens partout au pays ; je suis heureux de souligner ses réalisations.

Le Canada a besoin de la Banque de l'infrastructure du Canada

Comme bon nombre de nations, le Canada fait face à un manque d'infrastructures, et combler ce manque s'avère de plus en plus difficile compte tenu des coûts estimés de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Attirer des capitaux privés est donc essentiel pour réduire le coût des infrastructures pour tous les ordres de gouvernement tout en atteignant nos objectifs climatiques et économiques.

La BIC est complémentaire aux ententes fédérales et provinciales existantes relatives aux subventions et aux contributions puisqu'elle permet d'attirer des investissements du secteur privé et des investisseurs institutionnels. De plus, la BIC est la seule entité du gouvernement fédéral qui, conformément au mandat qui lui est conféré par les lois et les politiques, peut attirer des investissements du secteur privé et des institutions au sein de projets d'infrastructure et qui peut offrir à tous les ordres de gouvernement des conseils spécialisés sur les investissements dans l'infrastructure de façon générale.

La Banque de l'infrastructure du Canada donne des résultats

La BIC a fait des progrès considérables depuis l'étude du TRAN. En date du 12 août 2022, la BIC participe à 39 projets situés dans l'ensemble du pays, y compris dans des collectivités nordiques, rurales et éloignées, ainsi que dans de grands centres urbains. Ses investissements approuvés de 7,6 milliards de dollars ont attiré 7,7 milliards de dollars en capitaux privés et institutionnels dans des projets dont le coût total en capital est de 21,6 milliards de dollars. La BIC publie des détails sur ses investissements et ses partenariats sur son [site Web](#), qui est régulièrement mis à jour.

La BIC collabore avec les provinces, les territoires, les municipalités et les collectivités autochtones pour maintenir un flux régulier d'investissements dans des projets d'infrastructure à court et à long terme. Les programmes de la BIC ont gagné en maturité et permettent d'accélérer les investissements dans les projets à court terme. L'Initiative d'autobus à zéro émission, l'Initiative de rénovations énergétiques de bâtiments commerciaux et l'Initiative de rénovations énergétiques de bâtiments publics facilitent les investissements rapides dans ces secteurs grâce à des processus d'investissement établis, à une dynamique de marché positive et à une connaissance accrue du programme. Par exemple, l'Initiative d'autobus à zéro émission permet à la BIC d'aider les sociétés de transport en commun des villes d'Edmonton, de Brampton et d'Ottawa et les exploitants de parcs d'autobus scolaires des provinces du Québec et de la Colombie-Britannique à moderniser leurs parcs de véhicules en acquérant des autobus à zéro émission. Étant donné que l'infrastructure commerciale contribue de façon significative aux émissions de gaz à effet de serre (GES), les investissements réalisés par l'entremise de l'Initiative de rénovations énergétiques de bâtiments commerciaux jouent un rôle clé dans la stratégie globale de réduction des émissions. Si la BIC n'investissait pas dans de tels projets de rénovation des bâtiments commerciaux, les incitatifs encourageant le secteur privé à contribuer à l'écologisation de leurs infrastructures seraient moindres.

La BIC investit également dans des initiatives de connectivité à l'internet haut débit pour les collectivités mal desservies afin que celles-ci puissent participer davantage à l'économie numérique. Ces investissements comblent le manque de financement qui existe pour la connectivité des foyers éloignés, car le coût initial important ne peut être rentabilisé par les revenus générés par un petit nombre d'utilisateurs. La BIC répond à cette lacune en offrant des investissements de façon parallèle à ceux du secteur privé et aux subventions octroyées par l'entremise du Fonds pour la large bande universelle d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Par exemple, la BIC a investi dans le projet « Internet haut débit au Manitoba », ce qui impliquait de relier environ 48 500 foyers ruraux mal desservis au moyen de fibre optique jusqu'au domicile. La BIC a aussi investi dans le projet « Internet haut débit dans les régions rurales de l'Ontario », qui vise une meilleure connectivité pour presque 200 000 foyers dans des collectivités rurales mal desservies de l'Ontario.

En outre, la BIC contribue à l'engagement du gouvernement visant à combler le déficit d'infrastructure autochtone. La BIC s'est engagée à investir au moins un milliard de dollars pour combler le déficit d'infrastructure dans les communautés autochtones, ce qui comprend des investissements par l'entremise de son programme intitulé Initiative d'infrastructures pour les communautés autochtones (IICA). Dans le but de réduire les obstacles à l'entrée sur le marché, le programme de l'IICA réduit le montant minimal du prêt, qui passe ainsi de 100 millions de dollars à 5 millions de dollars, et offre une certaine souplesse en ce qui a trait aux remboursements. Voici quelques exemples de projets qui ont profité de ce programme : expansion hydroélectrique d'Atlin, Internet haut débit avec Arrow Technology Group, infrastructure du débarcadère de Kahkewistahaw, liaison hydroélectrique et de fibre optique vers la région de Kivalliq, projet ferroviaire Tshiuetin et Oneida Energy Storage.

La BIC appuie également des projets complexes à long terme qui revêtent une importance nationale, notamment le projet de Train à grande fréquence (TGF) et le projet de la Boucle de l'Atlantique, en facilitant l'avancement de l'analyse et de l'évaluation juridique, réglementaire, technique, financière et commerciale, ainsi que la consultation des divers intervenants.

La Banque de l'infrastructure du Canada investit dans des priorités clés

Le gouvernement a fixé cinq secteurs prioritaires dans lesquels la BIC doit investir : transport en commun, infrastructures vertes, commerce et transport, Internet haut débit, énergie propre. La BIC doit également s'engager dans de grands projets d'infrastructure transformateurs qui donneront les meilleurs résultats possibles sur les plans économique, social et environnemental, ce qui implique la création d'un portefeuille d'investissements qui contribue de façon importante à la réduction des émissions de GES.

Pour aider à l'atteinte de ces objectifs, le budget de 2022 a élargi la portée des investissements autorisés par la BIC afin d'inclure des projets d'infrastructure dirigés par le secteur privé qui sont dans l'intérêt public pour accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, par exemple des projets axés sur : les petits réacteurs modulaires; la production de combustibles propres; la production, le transport et la distribution d'hydrogène; le captage, l'utilisation et le stockage du carbone. De plus, selon le Plan de réduction des émissions, il est prévu que la BIC investira 500 millions de dollars dans l'infrastructure à grande échelle de recharge et de ravitaillement pour véhicules à zéro émission (VZE). Cet investissement permettra d'accélérer l'adoption des VZE et de réduire les émissions provenant du secteur des transports au Canada.

En résumé, la BIC continue de progresser dans la réalisation des priorités du gouvernement. Pour ce faire, elle tente de combler le manque d'infrastructures, appuie les mesures visant à atténuer les changements climatiques ou à s'y adapter, et contribue à la croissance de secteurs clés de l'économie.

Le gouvernement s'engage à veiller au bon fonctionnement de l'institution et s'assurera que la BIC répond aux besoins des collectivités, produit des résultats positifs pour les Canadiens et réduit la pression financière sur tous les ordres de gouvernement.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. LeBlanc', written in a cursive style.

Dominic LeBlanc, C.P., C.R., député